



Réalisation : La Jungle Design

MONCEAU, 7 RUE DE MAGUELONE - 34000 MONTPELLIER

[hausmann-lifestyle.com](http://hausmann-lifestyle.com)

FOLLOW US    

**HAUSSMANN**  
L'IMMOBILIER EN HÉRITAGE



**MONCEAU**

MONTPELLIER - COMÉDIE

**HAUSSMANN**  
L'IMMOBILIER EN HÉRITAGE

## LE PATRIMOINE CONSTELLE L'AVENIR

*POUR DONNER*

*UNE PERSPECTIVE D'AVENIR*

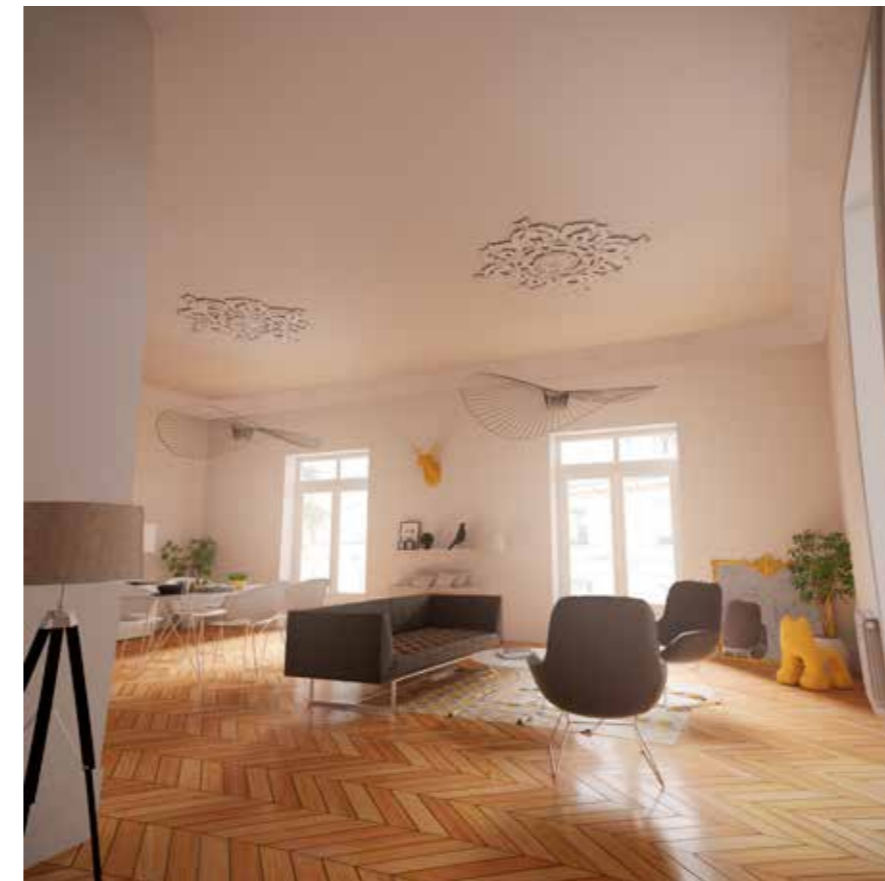
*À L'HISTOIRE DE L'IMMOBILIER,*

*HAUSSMANN REDÉFINIT*

*LES CODES ET TRANSFORME*

*L'HÉRITAGE AU FUTUR*

LA  
CONFIANCE  
D'UN AVENIR  
DURABLE



UN FUTUR  
DURABLE  
ET HARMONIEUX

*UN JOYAU UNIQUE*  
*AU CŒUR DE LA VILLE*

Située dans le cœur de ville, la réalisation « Monceau » vit au rythme des pulsations de la ville surdouée. Au pied de la prestigieuse et séculaire place de la Comédie fondée en 1753, la réalisation « Monceau » s'inscrit comme le trait d'union entre un passé illustre ponctué de réunions mondaines et un avenir radieux. Vous marcherez ainsi sur les traces de la famille Médicis, de Louis XIV ou du Cardinal Richelieu qui tous furent séduits par la fastueuse magnificence des lieux.

L'AVENIR  
EN HÉRITAGE

*UN PATRIMOINE CENTENAIRE*  
*TOURNÉ VERS L'AVENIR...*

La place de la Comédie se présente comme un écrin architectural dans un style Haussmannien, lui conférant un caractère rare et remarquable. Sa richesse et la diversité s'affirment en la fontaine des Trois Grâces, déesses emblématiques de Montpellier. Élevée sur quatre étages, cette construction de caractère date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étroitesse de sa façade et les modénatures lui confèrent un esprit féminin en soulignant son élégance et sa finesse. La réalisation comprendra quatorze appartements, allant du T1 et T3, offrant un large choix de prestations et une proximité directe avec l'arrêt de tramway « Comédie ». La réhabilitation de l'immeuble sera effectuée en étroite collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France afin d'en préserver la dimension patrimoniale.

*UN ANCRAGE DANS LE FUTUR...*

L'accession à la propriété dans ce type d'immobilier permet différents avantages fiscaux et financiers selon les lois en vigueur. Ces avantages permettent au patrimoine de s'inscrire dans une réappropriation et une succession tournée vers demain.

*LOI PINEL*

Réduction d'impôts sur le revenu de 12 % à 21 % jusqu'à 6 000 € / an.

*LOI MALRAUX*

Réduction d'impôts sur le revenu de 30 %, du montant des travaux, jusqu'à 30 000 € / an.

*ACCESSION LIBRE*

Résidence principale ou investissement classique.

LE FUTUR EST  
L'ŒUVRE DU TEMPS